

<p align="center">DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois</p>	<p align="center">EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS USSES ET RHÔNE</p> <p align="right">Séance du 15 novembre 2023</p>	<p align="right"> <small>Envoyé en préfecture le 24/11/2023 Reçu en préfecture le 24/11/2023 Publié le</small>  <small>ID : 074-200070852-20231115-CIAS_36_2023-DE</small> </p>
<p><u>Nombre de Conseillers :</u></p> <p>En exercice : 17 Présents : 9 Absents : 8 Pouvoirs : 5 Votants : 14 Pour : 14 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0</p> <p>N° CIAS-36/2023</p>	<p>L'an deux mille vingt-trois, le 15 novembre à dix-huit heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale Usse et Rhône dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle annexe de la CCUR, à Frangy, sous la présidence de Monsieur André-Gilles CHATAGNAT,</p> <p>Date de convocation : 27 octobre 2023</p> <p>Présents : Mmes Carole BRETON, Sophie COLAS, Marie-Chantal FIGUET MM. Paul RANNARD, André-Gilles CHATAGNAT, David BANANT, Philippe JACQUESON, Jean-Pierre LONG, Joseph TRAVAIL</p> <p>Pouvoirs : M. Jérémie COURLET donne pouvoir à M. André-Gilles CHATAGNAT Mme Carine DUVERNOIS donne pouvoir à Mme Carole BRETON Mme Marie-Antoinette SIMON donne pouvoir à Mme Marie-Chantal FIGUET Mme Sandrine TASSET donne pouvoir à M. Joseph TRAVAIL Mme Odile DERONZIER donne pouvoir à M. Paul RANNARD</p> <p>Absents excusés : Mmes Marthe CUTELLE, Céline FILET</p> <p>Mme Carole BRETON est désignée secrétaire de séance</p>	

OBJET : EHPAD – Changement au niveau de l'organigramme et du tableau des emplois

Vu l'approbation du changement de l'organigramme de l'EHPAD et du tableau des emplois concernant le poste d'adjointe de la coordination des soins,
Vu la dernière mise à jour du tableau des emplois le 15 décembre 2022,
Vu la dernière actualisation de l'organigramme en mars 2023,
Vu la dernière mise à jour de la fiche de poste de l'adjointe à la coordination des soins en septembre 2023,

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

DECIDE d'approuver le changement de l'intitulé du poste « Responsable du pôle accompagnement » sur le tableau des emplois ainsi que la modification de l'organigramme qui en découle.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.*

Le Secrétaire de séance,


Carole Breton

Pour le Président, par délégation
Le vice-Président,
M. André-Gilles CHATAGNAT



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification